

**La Suisse romande au prisme du vécu et des
représentations des immigrés italiens – Une approche
par l’écriture (im)migrante**

Angela Alaimo, Mauricette Fournier, Marina Marengo

► **To cite this version:**

Angela Alaimo, Mauricette Fournier, Marina Marengo. La Suisse romande au prisme du vécu et des représentations des immigrés italiens – Une approche par l’écriture (im)migrante . Landry Charrier, Anne-Sophie Gomez et Fanny Platelle. La Suisse, entre consensus et conflits: enjeux et représentations, Epure, Editions et presses universitaires de Reims, pp. 141-160, 2016, 978-2-3749-024-2. <halshs-01382047>

HAL Id: halshs-01382047

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01382047>

Submitted on 15 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Suisse romande au prisme du vécu et des représentations des immigrés italiens – Une approche par l'écriture (im)migrante

Angela Alaimo

Université du Trente (Italie)

Mauricette Fournier

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand, France)

Marina Marengo

Université de Sienne (Italie)

En raison de la proximité géographique, la Suisse en général, la Romandie en particulier, ont constitué depuis longtemps des espaces attractifs pour les Italiens¹. Les migrations « alpines », en provenance du nord-ouest de l'Italie (Val d'Aoste, Piémont, Lombardie), ainsi que celles d'intellectuels dans les universités romandes, font partie de l'histoire de la Confédération². Sur ces premiers mouvements de population se sont greffées, à partir de l'après-guerre, plusieurs vagues migratoires provenant d'autres régions italiennes, dont le Mezzogiorno³. À des mobilités de proximité et/ou « d'élite » s'est donc ajoutée une migration de masse, le plus souvent définie comme économique⁴. Ces divers mouvements migratoires font que la communauté italienne en Suisse est aujourd'hui composée d'individus aux origines régionales, socioprofessionnelles et culturelles très disparates⁵. Mais ces spécificités ont été le plus souvent « gommées » par une mémoire sélective qui ne retient que la migration économique des années 1960 et 1970⁶.

Dans cet article, nous nous proposons d'observer l'accueil des migrants en Suisse à partir du point de vue de l'une des plus anciennes communautés étrangères de la Confédération. Le *corpus* sera ici principalement constitué par les récits autobiographiques (publiés) de deux immigrées italiennes : la première, Carla Belotti⁷, originaire des montagnes de la province de Bergame, est une émigrée de l'immédiat après-guerre, tandis que la seconde, Marie-Rose De Donno⁸, est arrivée des Pouilles dans les années 1960⁹. Ces témoignages seront complétés par quelques extraits tirés du roman

1 Marengo, Marina. *Les trajectoires migratoires : entre flux, filières et mythes. Le cas des Italiens du canton de Vaud*. Lausanne : Université de Lausanne, Institut de Géographie, Travaux et recherches de l'Institut n°21, 2001.

2 Audenino, Patrizia/Corti, Paola. *L'emigrazione italiana*. Milan : Fenice 2000.

3 Giordano, Christian. « Les migrants et les non-migrants du Mezzogiorno ». In Collectif. *Vers un ailleurs prometteur : l'émigration, une réponse universelle à une situation de crise*. Genève/Paris : Cahiers de l'IUED-PUF, 1993 ; Miranda, Adelina. *Migrants et non-migrants d'une communauté italienne*. Paris : L'Harmattan, 1996.

4 Piguet, Étienne. *L'immigration en Suisse : soixante ans d'entrouverture*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, collection Le savoir suisse, 2004.

5 Arlettaz, Gérald/Arletta Sylvia. *La Suisse et les étrangers : immigration et formation nationale (1848-1933)*. Lausanne : Antipodes, 2004 ; Halter, Ernst (dir.). *Gli italiani in Svizzera : un secolo di emigrazione*. Bellinzona : Casagrande, 2004.

6 Marengo, Marina. « Les trajectoires migratoires entre mythes et nouvelles identités. L'exemple des Italiens du canton de Vaud ». In Centlivres, Pierre/Girod, Isabelle. *Les défis migratoires*. Berne : Seismo, 2000 ; Marengo, Marina. « Trajectoires, filières, mythes. Les parcours migratoires des Italiens du canton de Vaud (Suisse) ». *Geographica Helvetica*, 2005, n°3, pp. 178-183.

7 Belotti, Carla. *L'émigrée*. Genève : Éditions Grounauer, 1981.

8 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne, histoire d'une vie*. Lausanne : Bernard Campiche Éditeur, 2000.

9 Ces deux récits ont été publiés en français mais Carla Belotti comme Marie-Rose De Donno ont été secondées dans leur entreprise ; la première par Marie-Claire Masnata-Rubattel, remerciée dans l'exergue pour l'avoir aidée à la mise en forme du témoignage ; la deuxième par Sylviane Roche. Celle-ci précise au début du livre : « J'ai écrit cette histoire d'après le récit que mon amie Marie-Rose De Donno m'a fait de sa vie. C'est ce qu'elle m'a dit et c'est aussi ce que j'ai entendu. Nos mots se mêlent. C'est une œuvre commune », ce qui justifie qu'elle apparaisse comme co-auteur de l'ouvrage.

l'Éloge du migrant d'Adrien Pasquali¹⁰. Centrée autour de la figure du migrant, l'œuvre de cet écrivain né dans le Valais d'une famille originaire de Ligurie, a donné lieu à plusieurs études critiques (par exemple celles de Margarita Alfaro Amieiro¹¹ ou de Lise Gauvin¹²). De fait, au-delà des concepts qui tentent de cerner leurs contours imprécis¹³, qu'elles aient été nommées, comme au Québec, littératures migrantes ou, comme en France, littératures de l'immigration, ces « récits de migration¹⁴ » constituent, depuis les travaux pionniers de Pierre Nepveu¹⁵, un terrain d'observation fécond des phénomènes interculturels qui caractérisent les sociétés contemporaines. Pour cette raison, les écritures migrantes¹⁶ intéressent non seulement les études littéraires mais aussi les recherches en sciences sociales car elles permettent d'interroger par un double regard – dedans/dehors – des questions fondamentales telles que le repli sur soi, la fermeture à l'autre, ou au contraire la capacité d'accueil et, dans le cas présent, de saisir dans sa dimension sensible la place des immigrés (ici Italiens) dans la société suisse.

Un accueil institutionnel qui fluctue selon la conjoncture

Après avoir été pendant des siècles une terre d'émigration, ainsi qu'en attestent aujourd'hui encore symboliquement les gardes suisses du Vatican, la Confédération se mue à partir du XIX^e siècle en pays d'accueil. Dès la première moitié du siècle, la Suisse accueille les réfugiés politiques originaires des pays voisins, de France et surtout d'Italie, comme les *carbonari*¹⁷. La tendance s'inverse vraiment dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec les débuts de l'industrialisation, qui nécessite une main-d'œuvre de plus en plus importante. Simultanément, à l'échelle européenne, dans un contexte de libéralisme économique, les politiques migratoires de divers États s'orientent vers la promotion de la libre circulation des personnes et des marchandises. S'inscrivant dans cette tendance continentale, la Confédération conclut des traités avec vingt-et-un États : le 22 juillet 1868 est signée la convention avec l'Italie, permettant la libre circulation des « citoyens de chacun des deux États, ainsi que leurs familles, pourvu qu'ils se conforment aux lois du pays ». Une partie de la population manifeste toutefois une hostilité face à cette ouverture et des émeutes vont éclater, par exemple à Zurich en 1896, qui voient la foule s'en prendre aux travailleurs italiens, saccager leurs restaurants et leurs logements. Il est vrai que ces mouvements migratoires vont rapidement transformer le pays. Les recensements montrent « une évolution de la population italienne résidant en Suisse qui s'élève à 41 881 en 1888, à 117 059 en 1900 et à 202 809 en 1910¹⁸ » et qui va se traduire par une rapide transformation sociale du pays :

[les premiers] immigrants sont principalement des artisans qualifiés issus des régions frontalières d'Allemagne, de France et d'Autriche. Ils sont rejoints dès 1885 environ par des

10 Pasquali, Adrien. *Éloge du migrant. È pericoloso sporgersi*. Lausanne : Éditions de L'Aire, 1984.

11 Alfaro Amieiro, Margarita. *Littérature de l'immigration ou littérature nationale. Le sens plurivoque de la migration chez Adrien Pasquali*, Université Autonome de Madrid, 2006, http://www.apef.org.pt/downloads/acta_2006/MA122006.pdf.

12 Gauvin, Lise. « Filiation et filatures : modalités et usages de la parole chez deux écrivains migrants, Micone et Pasquali ». In Dumontet, Danielle/Zipfel, Frank. *Écriture migrante*. Hildesheim : Olms Verlag, 2008, pp. 15-36.

13 Declercq, Elien. « Écriture migrante', 'littérature (im)migrante', 'migration littérature' : réflexions sur un concept aux contours imprécis ». *Revue de littérature comparée*, 2011, n°339, pp 301 – 310.

14 Ghidina, Jean/Violle, Nicolas (dir.). *Récits de migration. En quête de nouveaux regards*. Clermont-Ferrand : PU Blaise Pascal, 2014.

15 Nepveu, Pierre. *L'écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*. Montréal : Boréal, 1988.

16 Dumontet, Danielle/Zipfel, Frank (éd.). *Écriture migrante*.

17 Franchi, Annalisa. *Migrazione e integrazione. Appunti per un approccio teorico*. Pise : E.T.S., 1985.

18 Perrenoud, Marc. « Attitudes suisses vis-à-vis de l'immigration italienne après 1945 ». *Revue syndicale suisse*, 1990, n°82, pp. 129-130.

ouvriers italiens. Dès 1890, on compte en Suisse, pour la première fois, plus d'immigrants que d'émigrants. La population étrangère (3 % en 1850) augmente ainsi régulièrement pour atteindre plus de 15 % en 1914. Elle se concentre dans les villes et on compte 34 % d'étrangers à Zurich, 38 % à Bâle, 42 % à Genève et 51 % à Lugano¹⁹.

La Première Guerre mondiale puis la Grande Dépression des années 1930 remettent en question le besoin de main-d'œuvre et la libre circulation. En 1934, la Confédération vote la « Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers » qui énonce un nouveau régime d'immigration. Celui-ci restera en vigueur durant tout le XX^e siècle : fusion des permis de séjour et de travail, création de trois catégories de permis (saisonnier, annuel et d'établissement²⁰). Ceci va se traduire par une forte diminution du nombre d'Italiens en Suisse : selon Marc Perrenoud, l'effectif passera de 134 628 personnes en 1920, à 127 093 en 1930 et 96 018 en 1941. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse renoue avec la croissance économique. S'appuyant sur un tissu industriel intact, elle profite tout d'abord de la reconstruction des autres pays européens puis de la dynamique des Trente Glorieuses, si bien que le besoin de main-d'œuvre étrangère se fait à nouveau fortement sentir. À partir des années 1950, c'est en nombre que les Italiens reprennent le chemin de la Confédération : « de 1946 à 1976, 31 % de ceux qui quittent la Péninsule se dirigent vers la Suisse [...] et] les statistiques montrent que l'Italie fournit le contingent d'immigrants le plus important par rapport aux autres États étrangers²¹ ». De fait, dans l'immédiat après-guerre, entrer en Suisse n'est guère compliqué pour les Italiens ainsi qu'en atteste Carla Belotti : « En 1946, la première fois qu'il est venu en Suisse, il a passé la frontière sans papiers, comme ça. Sans être en ordre²². »

La construction de réseaux migratoires par des familles pauvres en quête de l'Eldorado

La trajectoire de ces migrants s'inscrit alors classiquement dans des filières et des chaînes migratoires qui associent pays de départ et pays d'accueil par le biais de différents types de réseaux sociaux, principalement familiaux, conduisant à une augmentation du nombre des immigrés de même origine géographique et à leur concentration dans certains lieux²³. Le témoignage de Carla Belotti²⁴ est à cet égard tout à fait éclairant. Il montre qu'en raison de la proximité linguistique, la région du Tessin a constitué la première étape de la trajectoire migratoire de sa famille : « Mario est parti très jeune en Suisse. Il passait la frontière sans papiers. Mon père aussi la traversait de temps en temps en fraude. [...] Et Mario travaillait là-bas dans un petit village tessinois²⁵ ». Après avoir un temps travaillé à Milan, elle-même a ensuite « trouvé au Tessin une place plutôt agréable²⁶ ». Puis sa famille a su qu'en Suisse romande « on gagnait un petit peu plus²⁷ ». Grâce à son « oncle Maddio qui lui avait trouvé cette place à Penau, près de Lausanne²⁸ », Mario part ensuite pour le canton de Vaud, bientôt rejoint par Carla « parce qu'il [lui] avait trouvé un travail provisoire²⁹ » et que « tous

19 Piguet, Étienne. *L'immigration en Suisse* [...], p. 13.

20 *Ibid.*

21 Perrenoud, Marc. *Attitudes suisses* [...], p. 130.

22 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], p. 75.

23 Abderrezek, Kaouther/Fournier, Mauricette/Zouari, Khaled. « Partir, revenir, être du M'Zab et d'ailleurs. Regard interdisciplinaire autour des modalités de la circulation migratoire ». In Denooz, Laurence/Thieblemont, Sylvie (dir.). *Déplacement et public(s)*, Nancy : PU de Nancy, 2016 (à paraître).

24 Carla Belotti est née à Dossello, un petit village des Alpes de la province de Bergame dans une famille très pauvre. Très peu scolarisée, elle a été obligée de partir très jeune s'engager comme domestique à Milan, puis dans le Tessin et enfin en Suisse romande.

25 Belotti, Carla. *L'émigrée*, p. 40.

26 *Ibid.*, p. 59.

27 *Ibid.*, p. 40.

28 *Ibid.*, p. 75.

29 *Ibid.*, p. 65.

les frères se trouvaient dans le canton de Vaud : l'un était à Morges, l'autre près de Lausanne³⁰ ». Cependant, l'installation dans un canton cette fois-ci francophone est une aventure déstabilisante « Je ne savais pas le français du tout ; quand je suis arrivée à Lausanne, c'était atroce³¹. »

La décision de migrer est une affaire personnelle, mais la convergence de tous les destins individuels, dans un contexte de fort déséquilibre économique entre l'Italie et la Suisse, a pu prendre dans ces années un caractère spectaculaire dans les gares de départ.

Mon souvenir le plus frappant, c'est l'arrivée du train. Le train arrivait, tout le monde se levait, criait, courait. Alors que le train roulait encore, les gens sautaient dessus, essayaient d'entrer par les fenêtres. Il y avait des cartons, des valises attachées, et des gens qui se tapaient dessus pour avoir de la place. Des hurlements. Et moi, toute petite, je regardais toute cette masse humaine qui hurlait. On aurait dit qu'ils partaient pour, je ne sais pas, un endroit merveilleux, que leur vie en dépendait... Mais ils partaient juste travailler en Suisse³².

Si les candidats au départ se pressent dans les gares italiennes, c'est que, dans l'imaginaire des immigrés les plus démunis, la Confédération représente, « au-delà des montagnes, [le] pays d'un nouvel Eldorado³³ ». Pour beaucoup, après une vie de privations y compris alimentaires, la Suisse s'apparente de fait à un véritable Pays de Cocagne. Carla Belotti, par exemple, évoque les conditions très dures de son enfance où « en général, on ne trouvait rien à manger, sauf à la saison des châtaignes³⁴ », où « parfois, quand il y avait quelques sous [sa mère] faisait de la polente [qu'] on mangeait avec un œuf pour les six »³⁵, où même l'eau qu'elle allait « chercher assez loin avec deux seaux sur l'épaule [...] était une denrée précieuse³⁶ ». Son témoignage permet, par contraste, de comprendre l'éblouissement de Marie-Rose De Donno découvrant l'abondance de son pays d'accueil.

Et puis il y avait tant de choses étonnantes, incroyables pour moi. Par exemple, ce premier soir, ma mère nous a fait des œufs au plat. [...] Je regardais ma mère nous donner à manger. – Eh maman, ici, on mange aussi le soir ? pour moi c'était inimaginable. Alors qu'à la maison on n'avait rien déjà à midi, manger le soir me paraissait un luxe incroyable... Et voilà, c'était mon premier contact avec la Suisse. Un pays où les gens mangeaient même le soir ! C'était absolument épatant. [...] Par exemple, à la récréation, on nous donnait du lait. Là, je trouvais la Suisse géniale. Même à l'école on me donnait à manger. Tu te rends compte ? C'était absolument extraordinaire ! [...] Ou bien des fois, on avait des pommes à la récréation. La Suisse pour moi, c'était la bouffe. On avait à manger³⁷.

Malgré l'espérance d'une vie meilleure, malgré l'existence de réseaux migratoires fondés sur les liens familiaux ou de voisinage, partir, quitter les siens, l'espace connu, n'en reste pas moins pour les migrants, comme ici Carla Belotti, l'expérience d'un déchirement : « Je me sentais bien seule, dans ce train ; j'avais vingt-deux ans³⁸ ». Et traverser cet espace de transit, ce non-lieu qu'est la frontière, en essayant de satisfaire à des contrôles douaniers souvent humiliants (visites médicales, fouilles dans les maigres bagages des émigrants etc...), avec la peur d'être rejeté, a certainement constitué pour tous un rite de passage éprouvant, matériellement et symboliquement, car c'est

30 *Ibid.*, p. 59.

31 *Ibid.*

32 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne* [...] pp. 22-23.

33 Pasquali, Adrien. *Éloge du migrant*. [...], p. 24.

34 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], p. 14.

35 *Ibid.*, p. 16.

36 *Ibid.*, p. 23.

37 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne* [...], pp. 24-25 et p. 37.

38 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], p. 59.

devenir différent, étranger, être confronté à l'altérité, ainsi que l'a décrit Adrien Pasquali :

Je presentais que les yeux des autres m'observaient, me calculaient : je ne montrerai pas mon image, – « Passeport, s'il vous plaît ! » [...] J'étais dévisagé, feuilleté, jusqu'au timbre de mon propre colis. Dévisagé comme afin de me recouvrir du regard de cet autre, plus important que moi ; dévisagé de ma peau d'homme, afin d'endosser la peau de l'exclu, de celui qui vient d'ailleurs et modifie toutes les apparences du lieu qu'il investit, la peau de l'étranger qui m'offrait un costume étriqué, au coloris séduisant mais à la façon stricte et définitive³⁹.

Le statut de Gastarbeiter et l'aggravation de la précarité des migrants

L'immigration massive des années 1950 diffère cependant des vagues migratoires précédentes. Le nouvel accord bilatéral italo-suisse de 1948 exprime la conception d'une immigration sans établissement. Il s'agit en fait d'un accord de recrutement de main-d'œuvre qui impose aux travailleurs italiens bénéficiant d'un permis annuel un délai de dix ans avant l'obtention d'un permis définitif. Ce nouveau régime d'immigration met l'accent sur le caractère temporaire du séjour en Suisse et montre la réticence à intégrer les migrants dans la communauté nationale. Avec la *Rotationspolitik*, le migrant devient un *Gastarbeiter*. De « [...] 1948 à 2002, date où ce statut a été aboli, la Suisse a délivré sept millions de permis de saisonniers d'une durée maximale de neuf mois⁴⁰ ! » De fait, la grande majorité des personnes concernées (quatre sur cinq selon les estimations) ne s'est pas installée dans le pays et les autorités suisses, elles-mêmes, ont mesuré la présence des migrants italiens, variable selon la conjoncture économique, à partir de deux catégories statistiques : « d'une part, les résidents au nombre 110 000 environ, et d'autre part une 'population italienne flottante' estimée à 120 000 personnes⁴¹ ». Parce que la Suisse a besoin de main-d'œuvre, les permis de séjour temporaires sont délivrés assez facilement, mais le passage du permis A (saisonnier) au permis B (annuel) est difficile. Plus encore, la transformation du permis B en permis C (établissement), qui a pendant longtemps demandé dix ans de présence en Suisse, durée réduite par la suite à cinq.

La situation du travailleur saisonnier qui doit, ses « saisons avalées », prendre le train pour « un voyage qu[il] connai[t] bien⁴² » est certainement la plus difficile, celle qui engendre malaise, voire mal de vivre : « Un espace à cultiver et cet autre à travailler : deux mondes, deux vies, et elle est bien ainsi la condition du voyageur dont l'escale saisonnière n'entame pas le talus devant sa maison⁴³ ». La précarité pèse sur l'ensemble de la famille car, tant que l'immigré reste saisonnier, il n'a pas le droit au regroupement familial : des générations d'enfants italiens issus de couples de saisonniers ont grandi soit loin de leurs parents, soit dans la clandestinité sans pouvoir être scolarisés : « De toute façon je n'avais pas tellement le temps de m'intégrer parce qu'ensuite je suis repartie en Italie en pensionnat, et quand je suis revenue, après sept-huit mois, j'ai recommencé à nouveau l'école. Ce ne facilitait pas les choses, évidemment⁴⁴ ». Cet ensemble de normes concernant l'immigration en Suisse a fait que, jusqu'aux accords de Schengen en 2002, les enfants d'étrangers non naturalisés en Suisse sont nés « travailleurs étrangers », pourvus d'un permis B ou C, selon le statut de leurs parents. En amont, la précarité décennale, voire plus, de la situation

39 Pasquali, Adrien. *Éloge du migrant*. [...], p. 27.

40 Piguet, Étienne. *L'immigration en Suisse* [...], p. 10.

41 Perrenoud, Marc. *Attitudes suisses* [...], p. 135.

42 Pasquali, Adrien. *Éloge du migrant*. [...], p. 15.

43 *Ibid.*

44 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne* [...], p. 36.

immigrée, a conduit certains d'entre eux à des choix de vie douloureux :

On a décidé de ne pas avoir d'enfant, parce qu'on était trop âgés ; j'avais quarante-deux ans quand je me suis mariée. [...] Et si on a attendu si longtemps avant de se marier, c'est qu'on ne savait pas que faire ; on ne savait pas si on voulait retourner en Italie ou rester en Suisse. On ne savait franchement pas quoi faire [...] C'est quand même un problème quand on est à l'étranger⁴⁵.

Biaisés par la *Rotationspolitik*, les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Italie se sont traduits pour les immigrés par une situation de précarité influençant leurs choix de vie, les soumettant également aux demandes parfois abusives de leurs employeurs. Le migrant est ainsi en permanence exposé, rappelle Adrien Pasquali, à « la foule des tracasseries quotidiennes [qui lui] rappelaient cette condition soumise à l'approbation d'un permis, d'une autorisation ou d'un ordre de contremaître veillant à incarner les forces auxquelles il faudrait s'opposer pour ne pas se laisser anéantir⁴⁶ ».

En situation irrégulière, la maladie peut se transformer en véritable cauchemar : « Mais je n'avais pas d'argent, pas d'assurance maladie, je ne pouvais pas me permettre d'aller voir un médecin [...] Et j'avais, avant tout, besoin de garder ma place de travail⁴⁷ ». Mais, même en situation régulière et bénéficiant de la protection sociale, les migrants doivent parfois se battre pour bénéficier de droits qui leur semblent comptés :

Heureusement, il avait une assurance. [...] Mais il a eu bien de la peine à s'adapter à sa nouvelle jambe [...]. Et puis il s'est habitué, quoi. Et il a pris un avocat ; parce que c'était défendu de lui faire faire le travail qu'il faisait lors de son accident [...] il a pu obtenir un peu d'argent. Parce qu'il avait raison et que c'était la faute du patron qui n'aurait pas dû le mettre là [...] Il a donc obtenu une petite pension. En francs suisses, c'était très peu. Ils l'ont fait signer. Ils lui ont donné cent et quelques francs par mois, pas plus. Pour toute sa vie⁴⁸.

La précarité des migrants favorise les comportements abusifs de certains employeurs, tout particulièrement à l'égard des femmes. « Je ne sais pas si une bonne née en Suisse aurait été traitée comme moi dans certaines places », déclare Carla Belotti⁴⁹, qui a aussi fait les frais des pratiques de chantage au passeport : « dans ma première place dans le canton de Vaud, si j'avais été Suisse on ne m'aurait pas enlevé mon passeport des mains pour l'apporter à la police. On l'a fait parce que j'étais étrangère [...]. Ils l'ont fait parce qu'ils savaient très bien qu'ils pouvaient le faire, qu'ils pouvaient me presser comme un citron. J'avais un permis A⁵⁰. » À l'égard des femmes, le chantage du permis pouvait aussi se traduire par des actes encore plus répréhensibles, atteignant la dignité de la personne, comme différentes formes de viol : « Ma mère [...] couchait avec cet homme-là [...] Oh oui, elle y était pratiquement obligée, à cause du permis de travail, c'était un vrai chantage [...] Il ne m'a jamais pénétrée, mais il y a eu, comment dire, des attouchements. Ce n'était pas vraiment un viol. Mais pour moi, c'était un vrai viol⁵¹. »

Initiatives xénophobes versus quête de naturalisation

En 1964, après de laborieuses négociations avec la Confédération, un nouvel accord est établi avec l'Italie, qui exprime l'évolution des conceptions officielles : « Pendant des années, nous

45 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], pp. 129-140.

46 Pasquali, Adrien. *Éloge du migrant*. [...], p. 39.

47 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne* [...], p. 138.

48 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], pp. 106-107.

49 *Ibid.*, p. 108

50 *Ibid.*, p. 148.

51 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne* [...], pp. 47-50.

avons envisagé les choses presque exclusivement d'un point de vue économique. Il est temps d'accorder plus d'attention à l'aspect humain de la question⁵². » Dès lors, cet objectif d'assimilation des Italiens en Suisse aurait dû leur rendre moins difficile l'obtention d'un permis d'établissement, le regroupement familial, l'inscription des enfants à l'école, etc... Cependant, les années 1960 se signalent aussi par les premières initiatives populaires xénophobes. Malgré le besoin toujours grandissant de main-d'œuvre dans un secteur industriel encore en plein essor, de plus en plus de Suisses ont l'impression d'avoir dépassé un seuil limite quant au nombre d'étrangers présents sur leur territoire. Les initiatives populaires, connues sous le terme d'initiatives Schwarzenbach⁵³, qui souhaitent interroger le pays sur la « menace de surpopulation étrangère », visent tout particulièrement les travailleurs italiens venus en nombre travailler dans les chantiers de construction des grands ouvrages (tunnels, barrages)⁵⁴. À partir de 1964, ces initiatives mettent à dure épreuve le système économique et les gouvernements suisses. Cependant, ce sont les décideurs qui ont provoqué le renvoi de nombreux immigrés du fait d'un système de quotas mis en place dans le monde du travail suisse, notamment à partir du premier choc pétrolier, quand « la Suisse a mené [...] une politique d'expulsion des travailleurs étrangers économiquement avantageuse mais éthiquement très discutable⁵⁵ ».

Paradoxalement, ces dispositifs xénophobes conduisent de nombreux migrants italiens à faire le point sur leurs trajectoires individuelles, à s'interroger sur leurs projets et lieux de vie, sur le caractère plus ou moins interculturel de leur construction identitaire, ce qui pour certains se concrétise par le désir d'obtenir le passeport à la croix blanche. De fait, comme la plupart des migrants économiques du monde, les Italiens ont d'abord considéré leur présence en Suisse comme temporaire, ainsi que l'illustre l'extrait suivant : « De toute façon, il n'avait jamais été question de rester en Suisse, qu'on s'y fixe. Pour mon mari, rentrer en Italie, c'était son rêve. C'est pour ça qu'il économisait et qu'il faisait construire la maison⁵⁶ ». Toutefois, un séjour prolongé dans la Confédération a transformé leur vécu, leur manière d'être-au-monde, rendant parfois inenvisageable le retour dans le pays d'origine :

J'avais vécu en Suisse pas mal de temps, j'avais vraiment assimilé la mentalité suisse. C'était très dur, par conséquent, de me réinsérer dans la vie de là-bas. Je n'étais plus comme les autres, je n'avais plus la même mentalité, je n'étais plus d'ici ni de là-bas. Quand mon mari avait voulu rentrer en Italie, on avait fait un pacte : je rentrais en Italie, d'accord, mais il ne devait pas m'empêcher de vivre ma vie comme je la vivais en Suisse [...]. Tu vois que je ne faisais rien de mal mais, par rapport aux gens de là-bas, à ce moment du moins, c'était quelque chose d'anormal⁵⁷.

Si la décision de s'établir définitivement en Suisse est souvent couplée à un processus d'intégration qui se manifeste par le choix d'un non-retour dans le pays d'origine⁵⁸, elle est aussi fortement liée à

52 Perrenoud, Marc. *Attitudes suisses* [...], p. 139.

53 Ces initiatives sont connues par le patronyme de celui qui les a initiées, James Schwarzenbach. Schwarzenbach agissait au nom d'un parti politique, l'Action nationale contre l'emprise étrangère du peuple et de la patrie (ou Action nationale), fondé en 1961 à Zurich, en réaction aux phénomènes migratoires jugés massifs, en provenance surtout d'Italie. La première initiative populaire de ce type, qui voulait limiter la part de la population étrangère à 10 % de la population suisse, a été rejetée en 1970 par 54 % des voix. Il est à noter que cette proposition a notamment été rejetée par les cantons marqués par une présence étrangère importante. En 1990, l'Action nationale a fusionné avec le Parti républicain pour donner naissance à une nouvelle entité, les Démocrates suisses.

54 Audenino, Patrizia/Corti, Paola. *L'emigrazione italiana*. [...].

55 Piguet, Étienne. *L'immigration en Suisse* [...], p. 37.

56 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne* [...], p. 105.

57 *Ibid.*, p. 111.

58 Alaimo, Angela. « Le associazioni di immigrati italiani a Losanna: alla ricerca di un'identità debole ».

un fort sentiment de précarité qu'engendre le statut d'immigré dans la Confédération. La quête de stabilité personnelle, qui trouvait sa réalisation dans l'obtention du permis C, avait déjà eu pour effet de transformer l'existence du migrant en un long parcours (au moins une quinzaine d'années) semé d'embûches et de brimades. Les initiatives Schwarzenbach, qui risquaient de mettre à mal des situations et statuts si chèrement acquis, ont eu pour effet d'inciter certains migrants italiens à accélérer le processus d'intégration et à s'engager dans une démarche de naturalisation, même si la procédure restait longue, humiliante et aléatoire :

L'un des événements importants de notre nouvelle vie a été notre naturalisation. Nous l'avons demandée parce que nous avons bâti notre chalet et que nous avons l'habitude de vivre en Suisse. [...] Évidemment, les initiatives Schwarzenbach n'ont pas été pour rien dans notre décision. Quand les gens ont travaillé en Suisse trente ans et qu'ils se font renvoyer dans leur pays, sans rien, ce n'est pas normal. Cela nous a fait peur. On avait peur d'être expulsés et de devoir laisser notre petit chalet où on avait mis toutes nos économies. Qu'est-ce qu'on aurait fait en Italie ? Qui nous aurait donné du travail à notre âge et après une aussi longue absence ? [...]. La procédure de naturalisation a duré trois ans ; et encore, nous avons d'excellentes recommandations. Trois ans qui m'ont beaucoup humiliée. Il fallait connaître les institutions et un peu d'histoire suisse. [...] Quand on s'est présenté à cet examen [...] d'abord la langue qui n'était pas la nôtre [...] on était paniqué [...] Et ils ont posé des questions qui n'avaient rien à voir avec ce qu'ils nous avaient dit d'apprendre [...] Mais avant d'en arriver là, on a dû subir d'autres tests ; par exemple, un jour [...] je vois entrer deux policiers [...]. Ils sont venus inspecter le chalet, voir s'il était bien entretenu, s'il était propre ; par surprise, et sans me prévenir [...]. On nous a quand même donné notre nationalité [...]. Mais ils nous ont dit : « Il faudra bien apprendre l'histoire suisse » [...]. Enfin, j'ai su après coup qu'on avait passé de justesse⁵⁹.

Les difficultés et les humiliations surmontées, l'obtention de la nationalité suisse représente la certitude d'une situation non précaire qui laisse enfin l'opportunité aux immigrants d'organiser leur vie avec plus de sérénité :

La naturalisation a changé beaucoup de choses pour nous. D'abord la sécurité ; maintenant, je suis sûre de n'être plus expulsée en Italie [...]. Mais au moins on ne va pas me dire de partir du jour au lendemain, parce que je suis étrangère [...]. Maintenant on est Suisses et on ne peut plus nous chasser pour qu'on laisse notre place aux autres. Avant, on n'avait aucune sécurité ; surtout avec cette histoire de Schwarzenbach⁶⁰.

Il faudra attendre la décennie suivante pour que la Confédération rouvre ses portes aux étrangers, mais alors la grande « vague italienne » est terminée. Les nouveaux immigrants arrivent à présent d'autres pays européens⁶¹. Le contingentement durera cependant jusqu'aux accords de Schengen en 2002 et les immigrants, établis ou non, devront se soumettre à une loi encore très restrictive, malgré

Pluriverso, 2000, n°3, pp. 86-96.

59 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], p. 143-147.

60 *Ibid.*, p. 148.

61 Si la communauté italienne reste la plus importante (306 414 personnes en 2014), les Allemands (298 027), les Portugais (262 748), les Français (116 896) sont également très nombreux en Suisse. Mais la Confédération a, à partir des années 1980, accueilli de très nombreux ressortissants de l'ex-Yougoslavie (jusqu'à 198 035 personnes en 1998). Le recensement de 2014 comptabilise encore parmi la population étrangère 99 799 Kosovars, 78 516 Macédoniens, 78 092 Serbes, 32 583 Bosniaques, 29 940 Croates... A ceux-ci s'ajoutent quelques dizaines de milliers de ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale (principalement de Roumanie, Pologne, Hongrie). Source : Tableau de la « Population résidente permanente étrangère selon la nationalité, à la fin de l'année », Office fédéral de la statistique OFS

un ensemble de conventions signées par la Suisse au niveau international.

Banalité des attitudes racistes versus solidarités ordinaires

Les habitudes et les comportements différents des nouveaux arrivants, ainsi qu'une immigration italienne très visible dans les premières décennies de l'après-guerre, ont fait surgir des attitudes de fermeture. Il s'agit parfois de chercher à limiter la visibilité des Italiens dans l'espace public : « Il y avait des Suisses dans le train qui disaient : 'Ne parlez pas trop fort, hein. Si vous avez quelque chose à dire, dites-le ailleurs que dans le train'⁶². » Les migrants italiens sont en outre confrontés presque quotidiennement à des insultes xénophobes très violentes, depuis la cour de l'école – « Ils me disaient des trucs comme : 'Sale Italienne, macaroni, charogne d'Italienne ! Rentre chez toi, on ne te veut pas !'. Des choses de ce genre. Pour une petite fille, c'était assez difficile à vivre⁶³ » – jusqu'à l'entrée de certains cafés ou discothèques, où des affiches exposent le message « interdit aux Italiens et aux chiens⁶⁴ », en passant par les transports en commun :

Un jour que j'étais dans le bus et que je pensais à autre chose, j'ai appuyé un peu trop tard sur le bouton d'arrêt ; eh bien, le contrôleur [...] m'a poussée dehors comme un chien. Il m'a dit : 'Vous n'avez pas sonné avant ; vous êtes une sale italienne [sic]'. Non, un chien, on ne le pousse pas de cette façon, il m'a donné un coup, comme ça [...]. À la maison, je me suis mise à pleurer comme une gosse de dix ans, en me disant : « Voilà ce que c'est d'être étranger⁶⁵. »

Le racisme ordinaire a eu de graves conséquences pour de nombreuses familles. Ainsi, par exemple, peu de Suisses étaient disposés à louer un appartement aux immigrés italiens et, quand ces derniers parvenaient à trouver un logement, il s'agissait le plus souvent de taudis insalubres :

Trouver un appartement, c'était impossible pour ma mère, à ce moment-là. Elle n'avait pas les moyens, bien sûr, mais ce n'était pas la seule raison. Elle aurait peut-être pu trouver quelque chose de pas cher, mais on était des Italiens et c'était ça le pire. Les Italiens étaient très mal vus. Les gens disaient qu'on était sales [...]. Le pire c'est que c'était sans doute vrai. [...] Et puis, on n'avait pas un sou, on nous réservait des taudis [...]. Tu mets les gens dans des taudis, tu les empêches de vivre ailleurs, et ensuite tu dis 'regardez comment ils sont sales⁶⁶'.

Si, dans la population suisse, les attitudes xénophobes ont été très communes, les auteurs de notre *corpus* témoignent aussi des mouvements de sympathie et de solidarité que leur ont manifestés des citoyens « ordinaires », autant d'aides précieuses qui leur ont permis de franchir certaines étapes de leurs trajectoires migratoires. Il s'agit bien souvent des employeurs, certainement parce que les relations quotidiennes finissent par créer du lien social. Ils ont pu alors faire office de famille adoptive et apporter le coup de pouce décisif dans les moments délicats. Il a pu en être ainsi pour l'obtention d'un permis de travail :

Quand ils ont réalisé que je n'avais pas de permis de travail, Monsieur Keller m'a dit qu'il allait demander le permis pour moi au mois de novembre. Il avait droit à un permis. Si j'étais d'accord de travailler six mois au noir, il était prêt à prendre le risque, et il ferait la demande [...] J'étais aux anges⁶⁷.

L'intervention de l'employeur a pu être également cruciale pour l'obtention d'un logement :

62 *Ibid.*, p. 101.

63 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne* [...], p. 36.

64 Ainsi l'exemple présenté dans Swissinfo : <http://www.swissinfo.ch/fre/-interdit-aux-chiens-et-aux-italiens-/8998380>, consulté le 28 mars 2016.

65 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], p. 108-109.

66 Roche, Sylviane/De Donno, Marie-Rose. *L'Italienne* [...], pp. 52-53.

67 *Ibid.*, pp. 134-135.

« Écoute, Lucia, je vais me porter garante pour vous, c'est-à-dire que je vais prendre un appartement à mon nom, je connais un gérant, parce que vous ne pouvez pas continuer à vivre comme ça [...] C'était un deux-pièces [...] c'était pour nous le luxe, il n'y a pas d'autre mot⁶⁸. » Elle a parfois facilité l'accès à la propriété : « Marie et Laurent nous ont donné un bout de terrain et on a construit, tout près de chez eux un joli, très joli chalet. Moi, je n'étais pas très riche, mais Monsieur et Madame m'avaient laissé un peu d'argent⁶⁹. » Elle s'est enfin révélée essentielle lorsqu'il s'est agi d'entreprendre des démarches en vue de l'obtention de la naturalisation : « C'est un peu grâce aux enfants⁷⁰ qu'on a obtenu la nationalité suisse [...] Marie nous a fait répéter notre leçon tous les soirs pendant plus d'une année ; heureusement qu'elle nous a aidés⁷¹. »

Au final, signe d'intégration, les témoignages des migrants concordent dans une appréciation positive de leur pays d'accueil, même si le parcours n'a pas été toujours facile du fait tant des conditions administratives que de l'accueil de la population. « Chaque année, le 1^{er} Août est jour de fête nationale. [...] Cela en devenait un peu notre fête à nous aussi », remarque Adrien Pasquali⁷², tandis que Carla Belotti déclare : « je ne veux pas jeter la pierre à la Suisse. J'aime bien ma Suisse⁷³ », même si, dans son cas, devenir Suisse ne résout pas les questionnements identitaires, qu'il s'agisse de sa propre représentation ou de celle des autres : « Je sentais que l'on me traitait en étrangère. Et je le sens maintenant encore. Pas les gens que j'aime, bien sûr. Et puis, bien que je sois Suisse, maintenant, je me sens encore un peu étrangère⁷⁴. » Se développe ainsi chez les migrants un nouvel univers de citoyenneté qui n'est plus ici ou là-bas, mais qui fait dialoguer différents espaces à travers des lieux, des langues, des représentations parfois contradictoires pour donner naissance à une nouvelle conscience territoriale.

Conclusion

Qu'ils soient de première ou de troisième génération, qu'ils soient nés en Suisse ou arrivés adultes dans ce pays, les migrants convoquent tous dans leurs discours, et sans considération d'origine spatiale, sociale ou culturelle, les liens affectifs et mémoriels constitutifs de leur identité. L'ici et l'ailleurs – mais où est l'ici et où est l'ailleurs⁷⁵ ? – cohabitent, se superposent, se bousculent dans la complexité d'une identité souvent difficile à assumer, mais qu'ils ont pourtant contribué à forger eux-mêmes, en déployant des stratégies identitaires jaillies de décisions migratoires qui leur appartiennent, tout comme leurs projets de vie⁷⁶. Les écritures (im)migrantes de Carla Belotti et Marie-Rose De Donno, de même que le roman d'Adrien Pasquali, se focalisent sur différentes étapes de leur parcours migratoire. Leurs récits autobiographiques révèlent que les Italiens ont vécu en Suisse l'expérience universelle de l'étranger migrant entre exclusion (y compris dans ses dimensions les plus xénophobes) et inclusion. Naturellement, il existe de profondes différences

68 *Ibid.*, pp. 58-59.

69 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], p. 141.

70 Il s'agit de Marie et Laurent, les enfants de ses employeurs.

71 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], pp. 143-145.

72 Pasquali, Adrien. *Éloge du migrant*. [...], pp. 95-96.

73 Belotti, Carla. *L'émigrée* [...], p. 149.

74 *Ibid.*, p. 109.

75 Marengo, Marina/Alaimo, Angela. « Gli itinerari della memoria. Il paesaggio della Sicilia nei racconti degli immigrati siciliani a Losanna (CH) ». In Cusimano, Girolamo (dir.). *La costruzione del paesaggio siciliano : geografi e scrittori a confronto*. Palermo : Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia, 1999, n°12, pp. 483-506 ; Alaimo, Angela/Marengo, Marina. « La Sicilia vicina e lontana. I paesaggi della memoria ». In Cusimano, Girolamo (dir.). *Scritture di paesaggio*. Bologne : Patron, 2003 ; Abderrezek, Kaouther/Fournier, Mauricette/Zouari, Khaled. *Partir, revenir*. [...].

76 Camilleri, Carmel/Karstersztejn, Joseph/Lipiansky, Edmond-Marc/Malewska-Peyre, Hanna/Taboada-Leonetti, Isabelle/Vasquez, Ana. *Stratégies identitaires*. Paris : PUF, 1990.

entre les migrations ici esquissées des Italiens en Suisse et les migrants d'aujourd'hui. Mais des constantes s'affirment aussi : en premier lieu, l'importance des politiques publiques en matière migratoire et leur influence sur la vie des individus. Ces décisions politiques font écho aux contextes socioculturels des pays d'accueil autant qu'elles contribuent à forger dans la population certaines représentations des migrants. Toutefois, si l'expérience de la migration opère des décentrement dans la construction identitaire des individus mobiles, elle transforme aussi le regard et le positionnement des habitants des territoires d'accueil, ainsi que l'a illustré le résultat de la votation fédérale du 9 février 2014 « contre l'immigration de masse », acceptée à l'échelle de la Suisse par 50,3 % des votants. Observés à l'échelle cantonale, ces résultats ont été presque inversement proportionnels à la part d'étrangers présents dans les territoires : les cantons qui ont majoritairement voté contre la proposition (Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud, Zoug et Zurich) correspondent presque tous aux espaces habitués à recevoir et côtoyer de nombreux migrants.